



## Procès-Verbal Commission Régionale Futsal

---

### REUNION du JEUDI 07 DECEMBRE 2023 (à Tola-Vologe)

Président : M. Marino FACCIOLI

Présents : MM. Gaëtan BEURRIER - Emmanuel BONTRON - Roland BROUAT - Dominique DRESCOT - Michel GUICHARD - Pierre LONGERE - Gilles ROMEU - Didier ROUSSON - Yves BEGON

En visio-conférence : M. Eric BERTIN

Excusés : MM. Jacky BLANCARD - Luc ROUX - Jean Marc SALZA.

Assiste : M. Yohan ALRIC (Administratif en charge du Futsal).

### INFORMATIONS

---

#### **Port d'un brassard par les Educateurs** (rappel)

Dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, il a été décidé de reconduire pour cette saison le port d'un brassard par les éducateurs des équipes.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal) **chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible, un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.** Ce brassard est à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

#### **Assemblée Générale du 02/12/2023**

L'Assemblée Générale de la Ligue qui s'est tenue le samedi 02 décembre 2023, a adopté les dispositions suivantes concernant les championnats régionaux futsal (**applicables à compter de la saison 2024/2025**) :

**Article 4.4** – Lors de leurs engagements, les clubs indiquent à la Commission Sportive l'heure du coup d'envoi de leur rencontre à domicile, le samedi entre 14h00 et 20h00 ou le dimanche entre 15h00 et 18h00.

**Si le club ne donne pas son horaire légal deux semaines avant le début de la compétition, il sera fixé par défaut au samedi à 17h00.**

La Commission sportive communique le jour et l'horaire retenu, qui devient l'horaire légal, à l'ensemble des clubs.

(...)

Souhait (adopté par l'A.G.) d'intégrer le système Facility dans les textes (comme pour les autres championnats).

#### **Article 4.5 – Périodes autorisées pour changer les horaires**

**3 périodes régissent les changements d'horaire :**

**- Période VERTE : Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.**

- Période ORANGE : Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

- Période ROUGE : Cette période dite d'exception se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission.

En cas de non-respect de cette procédure, les clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.

Les changements de gymnase au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le gymnase – retenu et classé – figure sous le numéro du club recevant. Celui-ci aura l'obligation de prévenir au préalable la Ligue (par mail et téléphone) les officiels et l'adversaire au moins trois heures avant le match. ...

## **STATUT DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU FOOTBALL**

---

Dominique DRESCOT, Président de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football, rappelle que les Clubs de R1 Futsal et R2 Futsal ont l'obligation de compter dans leur effectif un éducateur titulaire du diplôme (à minima) du Certificat Futsal Base ou CFI de spécialité Futsal. Ce dernier se doit de respecter les conditions réglementaires fixées à l'article 13 du Statut Fédéral, aux articles 2 et 4 du statut LAuRAFoot (page 51).

Suite à la réunion de la Commission concernée en date du 27 novembre 2013, il communique l'état des clubs FUTSAL à l'égard dudit statut :

**\* Clubs bénéficiant d'une dérogation pour 2023-2024 :**

En R1 FUTSAL : F.C. VENISSIEUX

En R2 FUTSAL : F.C. DE VOREPPE - F.C. LIMONEST DARDILLY-SANT DIDIER (2), A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

**\* Club pénalisé pour infraction avec l'obligation de désignation d'un éducateur (à la date du 27 novembre 2023)**

En R2 FUTSAL : A.C. RIPAGIEN RIVE DE GIER

Il précise que l'article 2 du Statut des Educateurs et des Entraîneurs de la LAuRAFoot prévoit : « *les clubs qui n'ont pas désigné l'éducateur dans un délai de trente jours calendaires à compter du lendemain de la date du 1<sup>er</sup> match officiel encourent, en plus des amendes prévues, une sanction sportive, à savoir le retrait d'un point par match officiel disputé en situation irrégulière* ».v

## **DOSSIERS**

---

**\* CHAMPIONNAT R2 FUTSAL :**

**A.C. RIPAGIEN RIVE DE GIER (500153)**

La Commission enregistre la décision de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football en date du 27 novembre 2023 qui a infligé le retrait d'1 point ferme au classement de l'équipe Senior (1) de l'A.C. RIPAGIEN RIVE DE GIER pour infraction aux dispositions de l'article 2 du statut des Educateurs et des Entraîneurs ci-dessus rappelé.

**Match n° 28900.1: France FUTSAL RILLIEUX / U.S. FUTSAL SAINT FONTS du 22/10/2023**

La Commission acte de la décision de la Commission Régionale des Règlements en date du 31 octobre 2023 qui a donné match perdu par pénalité à l'équipe de l'U.S. FUTSAL SAINT FONTS (-1 point, 0 but) pour en reporter le gain à l'équipe FRANCE FUTSAL RILLIEUX (3 points, 8 buts).

## **CHAMPIONNATS REGIONAUX FUTSAL**

---

- Roland BROUAT fait un bref compte-rendu sur le déroulement actuel des championnats Futsal R1 et R2,

Il souligne qu'à ce jour en R1, aucun match n'a été reporté et que la compétition se dispute normalement.

En R2, plusieurs matchs n'ont pu se dérouler. Il en communique le calendrier retenu :

### **Pour le 10 février 2024 :**

\* Match n° 28874.1 : U.S. SAINT FONTS FUTSAL / A.C. RIPAGIEN RIVE DE GIER  
(non joué du 16 septembre 2023)

### **Pour le 24 février 2024 :**

\* Match n° 28877.1: FUTSAL LAC D'ANNECY / U.S. SAINT FONTS FUTSAL  
(remis du 23 septembre 2023)

\* Match n° 28937.1: F.C. CLERMONT METROPOLE / P.L.C.Q  
(remis du 09 décembre 2023)

\* Match n° 28944.1: CLERMONT L'OUVERTURE / A.L.F. FUTSAL (2)  
(remis du 16 décembre 2023)

### **Pour le 09 mars 2024 :**

\* Match n° 28945.1: FUTSAL VOREPPE /FUTSAL LAC ANNECY  
(remis du 16 décembre 2023)

- De leur côté, Michel GUICHARD relate la représentation de la Commission qu'il a accomplie sur des matchs de championnat régional et Marino FACCIOLI évoque la nécessité de mieux adapter les amendes à la réalité du territoire de la Ligue.

## **COUPE NATIONALE FUTSAL -Trophée Michel MUFFAT-JOLY**

---

Le 1<sup>er</sup> tour et dernier tour régional se disputera durant le week-end du 16-17 décembre 2023.

**Le tirage au sort effectué le 02 décembre 2023 lors de l'Assemblée Générale de la Ligue a donné les oppositions ci-après :**

**CLERMONT L'OUVERTURE / FUTSAL TIGNIEU JAMEYZIEU  
FUTSAL LAC D'ANNECY / LYON 8 FUTSAL  
A.L.F. FUTSAL / FUTSAL CLUB DU FOREZ  
F.C. VENISSIEUX / F.C. LIMIONEST DARDILLY SAINT DIDIER  
FOOT SALLE CIVRIEUX / A. FUTSAL DE VAULX EN VELIN**

**Exempt : GOAL F.C. (D1 National)**

A l'issue de cette phase régionale, les 5 vainqueurs de ce tour seront qualifiés pour participer à la Compétition propre (phase nationale) organisée par la Fédération.

## **COUPE REGIONALE SENIORS FUTSAL – CHALLENGE Georges VERNET**

---

Pierre LONGERE précise que le 1<sup>er</sup> tour est prévu pour le samedi 20 janvier 2024.  
Sont exemptées de ce tour les équipes qualifiées en Coupe Nationale Futsal.

La finale se déroulera pour le week-end **des 25-26 mai 2024.**

### **APPEL A CANDIDATURE**

**Les clubs intéressés par son organisation sont invités à déposer dès à présent leur candidature – par écrit – auprès de la Commission Régionale des Coupes.**

## QUESTIONS DIVERSES

---

### \* ARBITRAGE

M. BONTRON rappelle qu'une session de formation d'arbitres spécifiques futsal se tiendra à Tola-Vologe les 17 et 18 février 2024.

Il fait part de l'amélioration intervenue lors de cette 1<sup>ère</sup> partie de saison dans la désignation des arbitres sur les matchs Futsal mais regrette que cela ne soit pas le cas au niveau des supporters qui n'encouragent guère les arbitres débutants à persévérer dans leur mission.

### \* PREVENTION DANS LES GYMNASES

Reprenant ce constat, Gilles ROMEU évoque les différentes dérives survenues au niveau du public. Il invite les clubs recevant à faire preuve de plus de vigilance et de fermeté en matière de sécurité. Il y va de leur responsabilité.

Un stage de référent sécurité a été organisé le samedi 04 novembre 2023 à Tola-Vologe. Sur les 20 inscrits, 18 étaient présents en provenance de 7 clubs. Il serait souhaitable d'avoir un auditoire plus réceptif.

## CHALLENGES NATIONAUX U18 FUTSAL et SENIORS FEMININS FUTSAL

---

Lancé la saison dernière par la Fédération Française de Football et la Ligue du Football Amateur, le Challenge National Féminin Senior Futsal se veut promouvoir le développement de la pratique féminine. Cette année il a été décidé d'y joindre, pour les garçons, l'organisation du Challenge National U18 Futsal

Ces deux compétitions distinctes sont ouvertes à tous les clubs des ligues métropolitaines régulièrement affiliés à la F.F.F., sous réserve de leur acceptation par leur Ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club. Elles comprennent une phase préliminaire régionale (du ressort des ligues) et la Compétition propre (organisée par la Fédération).

Faisant suite aux informations communiquées lors de la réunion de la Commission du 20 octobre 2023, Didier ROUSSON donne davantage de détails sur l'organisation retenue pour la phase régionale. Celle-ci débutera au préalable par une phase qualificative départementale (janvier 2024).

Chaque District aura un qualifié – 2 pour le District de Lyon et du Rhône – pour disputer la phase régionale. Pour les équipes des Districts ne prévoyant pas d'organisation, la Ligue mettra en place des plateaux parallèles.

En phase régionale, mise en place de 3 plateaux correspondant à des « demi-finales » pour aboutir à des plateaux ou « finales » regroupant 6 équipes.

Dates envisagées :

- Pour les U18 masculins : Demi-finales : 29 février 2024 et finale régionale : dimanche 17 mars 2024.

- Pour les Seniors F : Demi-finales : 9 ou 10 mars 2024 et finale régionale : 30 ou 31 mars 2024.

Les clubs intéressés par l'organisation d'une demi-finale sont invités à poser leur candidature auprès du service Compétitions de la Ligue.

### INSCRIPTIONS :

Les clubs désireux de participer aux Challenges Nationaux Futsal (Féminines Seniors et U18 masculins) sont invités à se rapprocher de leur District d'appartenance chargé de l'organisation de la phase départementale.

Marino FACCIOLI remercie Didier ROUSSON de toutes ces informations sur l'organisation de ces nouvelles compétitions entrant dans le développement de la pratique du Futsal. A partir de la saison prochaine, la gestion de ces challenges sera du ressort de la Commission Régionale Sportive Futsal. Soucieux de participer à l'essor du Futsal, Gaëtan BEURRIER se dit intéressé par cette tâche.

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Marino FACCIOLI,

Président

**URGENT**

**APPEL A CANDIDATURE :**

**Les clubs intéressés par l'organisation de la Finale de la Coupe Régionale Seniors Futsal – Challenge Georges VERNET – prévue pour le samedi 26 mai ou le dimanche 27 mai 2024 sont invités à déposer dès à présent leur candidature – par écrit – auprès de la Commission Régionale des Coupes.**